

Mailly Champagne

Le Nouvel Echo

Sommaire

Au fil des réunions de Conseil	pages 2 à 3
Le budget 2010	pages 4 à 5
Viti Info	page 6
Le mot des commissions	
Le centre aéré	page 7
Le coin des enfants	pages 8 à 9
Le coin bibliothèque	page 10
Un peu d'histoire	
La recette	pages 11 à 12
Note aux habitants	
Services	page 13
Infos utiles et pratiques	
Etat Civil	page 14
Agenda / Invitations	pages 15 à 16

Mairie

tel: 03.26.49.41.18.

fax: 03.26.49.46.09.

mailly-champagne.mairie@wanadoo.fr

site: www.mailly-champagne.fr

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Maillotins, Chères Maillotines,

Ce bulletin d'information de mai-juin est prédestiné au budget : invariablement, chaque année, il reprend les comptes de notre collectivité et si les budgets se suivent, jusqu'ici avec des recettes stables, beaucoup d'élus s'interrogent sur la pérennité de ces recettes suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Que deviendra au fil des ans la contribution économique territoriale (CET) qui devrait compenser la taxe supprimée ?

Avec l'attribution de la compensation relais, 2010 ne pâtira pas de cette mesure et notre budget permettra d'avancer dans les travaux prévus : le remplacement du système de chauffage de la salle de sports va faire l'objet d'une offre de marché public, le projet de restaurant scolaire avance et les dossiers de travaux liés à la voirie aussi : aménagement de la traversée du village, rue de l'ancien moulin, rue haute de la villette et impasse Kléber entre autres.

L'effacement des réseaux autour de la mairie est sur le point d'être achevé et on est impatient de voir se terminer les travaux du Mont Léger qui s'éternisent ; il aura été vraiment difficile de coordonner les différentes entreprises !

Prochainement, ce sont les viticulteurs puis plus tard les habitants de la rue du 11 novembre qui vont connaître les désagréments des engins de terrassement, mais les eaux usées ont leurs exigences et personne ne se plaindra de leur transfert à leur nouvelle destination !

En principe, d'après le planning de l'entreprise, les travaux commenceraient dès le 5 mai en partant des champs donc côté de la future station pour atteindre le village fin juin et se terminer fin août.

Bien que ces travaux soient du ressort de la CCVMR il s'agit bien de notre confort et de notre environnement !

Le coût final est évalué à 2 493 331 € HT (2 982 023 € TTC) :

918 780 € HT pour les ouvrages de transfert confiés à SOGEA EST et 1 360 400 € HT pour les ouvrages de traitement confiés à TECHFINA ;

compte tenu des subventions obtenues auprès de l'agence de l'eau (858 612 €) et du Conseil Général de la Marne (151 966 €) la Communauté investira 1 509 768 € ! -quand même- pour la station commune Mailly-Ludes.

A n'en pas douter, le président de la CCVMR, Jacques DOUADI, le vice-président chargé de l'assainissement Michel COFFINET et la directrice générale des services Valérie STASIAK-NEGRINI très fortement impliqués dans ce projet à rebondissements seront bien soulagés lorsque la station entrera en service !

Bonne lecture à tous.

LECOURT Jean-Claude,
Adjoint

SECRETARIAT DE MAIRIE FERME DU 8 AU 16 MAI INCLUS

Au fil des réunions de conseil

EXTRAITS DES REUNIONS DES 3 MARS ET 6 AVRIL

Les comptes-rendus sont affichés et consultables en intégralité à la mairie.

Séance du 3 mars :

- Le Maire fait le point sur les divers travaux :

travaux de voirie :

ils concernent la rue du mont léger ; le conseil accepte le devis de NORD EST TP pour l'enfouissement des réseaux France Télécom et d'éclairage public

Plus problème pour alimentation éclairage public qui sera fait par SCEE

La dépose du réseau aérien, devant la mairie est commencée.

L'installation, par Véolia des répéteurs pour le radio relevage des compteurs d'eau est en cours

travaux dans les bâtiments :

la salle du gymnase utilisée pour les activités de travaux manuels a été carrelée ainsi que la tisanerie de l'école primaire pour des montants respectifs de 1 807,04 € et 808,12 € TTC.

Suite à la défaillance d'un bloc d'éclairage à l'école maternelle, qui n'a produit aucun dégât mais qui a occasionné la venue des pompiers, il a été décidé de faire remplacer les néons de la salle de motricité ;

au cours de leur intervention les pompiers ont fait remarquer que cette salle actuellement utilisée aussi comme dortoir ne possède pas de sortie de secours réglementaire ; la mise en conformité nécessite le remplacement d'une porte : coût évalué 4 557 € TTC selon devis ; la proposition est adoptée.

Il faudra certainement envisager la même chose dans la salle de cantine qui est appelée à devenir dortoir.

- Le conseil refuse le devis de la société JVS (490 € TTC) pour la réception des fax sur l'ordinateur du secrétariat et demande le coût d'un nouvel ordinateur, vu que l'actuel commence à être dépassé.

- Réflexion sur le budget primitif 2010

- Chauffage du gymnase

Plusieurs sociétés contactées ne sont pas intéressées pour le remplacement du système de chauffage et Olivier Hutasse ne souhaite pas répondre pour éviter toute critique ; un appel d'offre officiel paraîtra dans la presse.

- Contrat commune / CAF :

Mme LEGAY de la CAF viendra pour exposer le bilan et étudier un renouvellement de contrat

COMPTE-RENDU DES DIVERSES RÉUNIONS

09/02 : commission des risques majeurs avec les services de la Préfecture : commentaires et finalisation du Document d'Information sur la Conduite des Risques Majeurs qui est en cours de validation

11/02 : suite à un entretien avec le Maire M. D. ROCHET accepte pour Mailly-Sports, la mise en place d'une buvette le 13 mai à l'occasion d'une course cycliste organisée par le Bicyclub rémois.

23/02 : Rencontre à Rilly entre les maires du secteur et Monseigneur JORDAN qui souhaitait dialoguer sur la vie des villages et les églises (travaux, utilisation ...)

23/02 : Assemblée générale Ecole de musique de la Montagne de Reims

Cette école accueille 76 élèves et emploie 7 professeurs ; elle permet aux élèves d'accéder, après examen, au conservatoire ; afin de permettre à cette école de perdurer, le conseil a été favorable au versement d'une subvention ; (370 €).

24/02 : Commission voirie avec M. DUHEM (Bureau CBE) pour l'aménagement de la traversée du village

- arrivée de Ludes : création d'un petit giratoire à l'entrée avec céder le passage : environ 37 000 € TTC

- arrivée de Verzenay : sécurisation du carrefour : RD 26 / rues Joliot Curie et de l'Europe avec feux tricolores et terre-pleins franchissables : environ 147 000 € TTC

- Rue de la Libération : aménagement d'ilots : environ 33 000 € TTC

Au fil des réunions de conseil (suite)

Reste à chiffrer les panneaux pour priorités à droite des rues Carnot et Thiers

Ces travaux sont aidés par le conseil Général à qui une demande de subvention a été adressée et peuvent être réalisés en plusieurs tranches.

25/02 : Commission des bâtiments : Projet de construction de restaurant scolaire avec Monsieur SCHNELL Présentation d'un premier projet qui occuperait 340 m² au sol pour une salle qui pourrait accueillir jusqu'à 80 enfants ; pas de chiffrage précis communiqué à ce jour.

- Contact de SFR qui recherche d'un terrain de 75 m² pour la pose d'une antenne dans le village.
- Proposition de stage de formation concernant M. J. THUILLIER sur « l'air et le vent » organisé à Sillery du 25 mars au 2 avril acceptée pour un coût de 250 €.
- Fonctionnement de la bibliothèque : la possibilité d'emprunter les livres directement à la BDP est à envisager.

Séance du 29 mars : vote des comptes administratifs et du budget (voir pages suivantes)

Séance du 7 avril :

- M. le Maire donne lecture de la lettre de démission de M. Hervé MULLER qu'il transmettra à la Préfecture.
- Coût du chauffage dans les locaux communaux : les comptes 2009 ont été arrêtés et la participation des locataires pour 2010 a été fixée à 4,1765 € / m³ / an.
- Chemin du CBR : le Maire fait savoir qu'il a sommé une entreprise de TP de remettre en l'état initial le chemin qu'elle avait aménagé de sa propre initiative, à la demande d'un viticulteur.
- Journée de solidarité : prévue le jeudi de l'ascension mais compte tenu du pont mis en place par l'éducation nationale, tout le personnel disposera de cette journée et les modalités seront revues.
- Problème récurrent des poubelles ventouses qui sont fixées au trottoir : face à ce problème, à l'instar de certains villages ou certaines villes, il a été décidé de faire payer une **amende de 10 € aux habitants dont les poubelles ne seront pas rentrées dans les 24 heures qui suivront la collecte.**
- Nettoyage du gymnase : ce problème sera évoqué avec les dirigeants du club de foot de Verzenay lors de la signature de la convention.
- RÉUNIONS DIVERSES : les questions abordées seront réexaminées au cours des prochaines réunions.

Elections régionales 2010
elles n'ont pas vraiment motivé les électeurs :

résultats pour Mailly

Taux de participation	Mailly	Région	National
Premier tour	37,54	43,02	46,33
Deuxième tour	42,86	48,95	51,21

Liste conduite par		1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
		Voix	% Exprimés	Voix	% Exprimés
M. Jean-Paul BACHY (LUG)	Liste d'Union de la gauche	52	23,74	80	32,39
M. Anthony SMITH (LDVG)	Liste divers gauche	5	2,28		
M. Eric LOISELET (LVEC)	Liste des Verts	21	9,59		
M. Ghislain WYSOCINSKI (LAUT)	Autre liste	4	1,83		
M. Bruno SUBTIL (LFN)	Liste du Front National	30	13,70	37	14,98
Mme Marie GRAFTEAUX-PAILLARD (LCMD)	Liste Centre-MoDem	4	1,83		
M. Jean-Luc WARSMANN (LMAJ)	Liste de la majorité	96	43,84	130	52,63
M. Thomas ROSE (LEXG)	Liste d'extrême gauche	7	3,20		

Résultats au niveau de la région

Liste conduite par	Voix	% Exprimés	Sièges
M. Jean-Paul BACHY (LUG)	190 162	44,31	29
M. Bruno SUBTIL (LFN)	73 710	17,18	6
M. Jean-Luc WARSMANN (LMAJ)	165 261	38,51	14

Le Budget 2010

Le mois de mars est, pour les élus, une période toujours très chargée puisque les collectivités votent leur budget ; vos élus participent aux budgets de notre commune naturellement mais aussi à ceux de la communauté de communes, du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP), du syndicat intercommunal de gestion forestière de la Charmoise (SIGF), du Parc Naturel Régional de la montagne de Reims et indirectement à ceux du syndicat de collecte des déchets (SYCODEC) et du syndicat mixte scolaire de Rilly puisque ce sont des élus des communautés de communes qui participent à ces deux budgets.

En ce qui nous concerne au premier chef, les élus ont accepté le compte administratif 2009 et voté le budget 2010.

Le compte administratif 2009 (budget principal) fait état des réalisations suivantes : (en €)

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement :	635 631,43	706 167,96	70 736,53
Investissement :	158 787,05	124 177,11	- 34 609,94
	794 418,48	830 345,07	35 926,59

Avec la reprise des résultats et affectations 2008, (+551 058, 84 ; -108 469,13)

le résultat de clôture pour 2009 est de **478 516,30 €**

Budgets annexes 2009 :

	Fonctionnement		Investissement		Résultat 2009	Reprise des exercices précédents	Budget 2010
	dépenses	recettes	dépenses	recettes			
Vignes communales	8 141,51	73 662,14	néant		65 520,63	291 567,10	357 088,33
Centre Communal d'Action Sociale	4 257,04	10 064,00	néant		7 807,47		7 807,47
Caisse des écoles	néant	200,00	néant		200,00	23,70	223,70

Le budget primitif pour l'année 2010 se répartit comme suit :

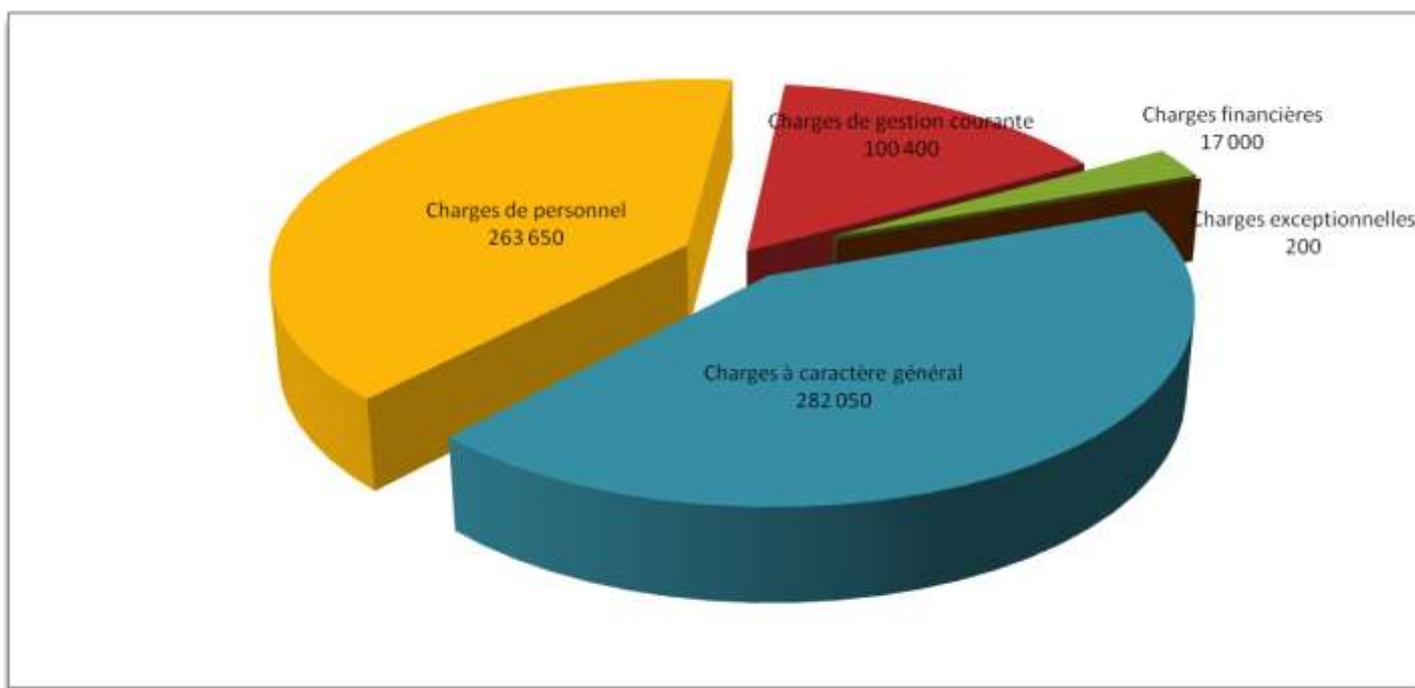
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	663 300	1 569 460
virement à la section investissement	906 160	
Investissement	1 060 015	1 060 015

Le Budget 2010 (suite)

Détail des dépenses par chapitre pour la section fonctionnement :

Charges à caractère général :	282 050 €	(42,52 %)
Charges de personnel :	263 650 €	(39,75 %)
Autres charges de gestion courante :	100 400 €	(15,14 %)
Charges financières :	017 000 €	(02,56 %)
Charges exceptionnelles :	200 €	(00,03 %)

Total 663 300 €



Les charges à caractère général comprennent notamment les produits d'entretien, l'eau, le chauffage, l'électricité, le gaz, le carburant, les fournitures scolaires, l'entretien des bâtiments et de la voirie ...

Les charges de personnel, ce sont les salaires, les charges sociales ...

Les charges de gestion courantes, ce sont les indemnités, les subventions ...

Les charges financières, ce sont les intérêts des emprunts

Les charges exceptionnelles ce sont les secours, les récompenses ...

Les dépenses d'investissement prévues concerneront essentiellement :

les bâtiments, (remplacement du chauffage de la salle des sports, restaurant scolaire) ;	600 000 €
la voirie, les effacements de réseaux, l'éclairage public ...	257 000 €
et les remboursements d'emprunts pour le capital	42 000 €.

	Fonctionnement	Investissement
CCVMR : assainissement collectif (exploitation)	681 751	3 484 847
budget général	2 071 697	2 439 895
SYCODEC	4 788 401	657 471
SIAEP (exploitation)	348 700	348 000
SIGF	112 131	12 655
Parc Naturel Régional	1 834 846	2 329 038
Syndicat mixte scolaire	68 856	0

Conjoncture :

le phénomène tant redouté l'année dernière est bien présent.

La baisse des volumes semble moins importante que les prévisions faites par l'observatoire économique mais des bouteilles vendues à bas prix par certains opérateurs perturbent le marché et le consommateur n'y comprend plus rien.

A l'heure où le dossier de révision de l'aire géographique resurgit et que la crise s'installe sur notre vieux continent, on peut toutefois espérer une appellation proche des 10 000 kgs .Avec des charges incompressibles les trésoreries vont être affaiblies pour la deuxième année consécutive. Les banques ne voient pas une stabilisation avant 2012/2013.

Côté vignoble :

Les travaux de taille terminés et le liage fini pour beaucoup d'entre nous, le vignoble va poursuivre sa mutation avec le débourrement des bourgeons. C'est toujours aussi passionnant d'observer jour après jour le changement de la végétation.

Les techniciens de Magister et du GDV ont déjà commencé leurs tournées d'observation dans le vignoble, pour l'instant rien d'alarmant mis à part quelques Boarmies, voire quelques gastéropodes sur les charpentés. Des comptages de pyrales ont été effectués mais sans gravité et sous les seuils d'interventions, les premiers traitements contre le mildiou interviendront aux alentours du 15 mai .



Opération Rack 2010 :

Avec 99.4 % de la surface couverte sur la commune, on ne peut que se féliciter du résultat.

La pose des racks s'est effectuée dans la bonne humeur et sous un soleil radieux.

Seulement 1ha70 non couvert par des personnes qui ne se sentent pas concernées par l'écologie, j'espère de tout cœur qu'elles se rangeront à la bonne cause l'année prochaine. De nouvelles communes nous ont rejoint dans cette démarche : Ludes, Chigny les Roses, Montbré, Chamery et Sillery sur une partie du terroir.

Côté Cave :



C'est l'heure des tirage pour la plupart d'entre nous. Nos assemblages issus des années précédentes vont rejoindre les caves pour la prise de mousse et reposer quelques années dans l'obscurité avant d'être dégustés pour fêter les événements qui rythment nos vies. Après les assemblages, place à la magie des bulles qui naissent dans nos caves et qui émerveillent notre clientèle.

A consommer avec modération, bien entendu...



Le mot des commissions

Commission Fleurissement

Prochaine réunion **jeudi 6 mai à 19h.**

Vous avez la main verte et souhaitez prendre part à la campagne de plantation de votre commune : venez assister à la réunion ou en cas d'impossibilité, inscrivez-vous en mairie afin d'être contacté.



Le fleurissement est l'affaire de tous et ne concerne pas seulement la commune.

Vous pouvez également fleurir votre maison à loisir afin d'apporter un joli complément à nos rues pour un village gai et accueillant !

Le Centre aéré de Mailly Champagne

Le centre a ouvert ses portes durant les vacances de Pâques du 6 au 9 puis du 12 au 16 avril.

24 enfants en 1ère semaine puis 36 en 2ème semaine ont pris part à des activités artistiques et culturelles sur le thème de l'Inde.

Une sortie en forêt a permis une sensibilisation à l'environnement avec la construction d'une cabane et pique-nique sur place en prenant soin de tout nettoyer avant de partir.

La veillée le jeudi soir fut le point d'orgue avec plus de 95% de participation !



Prochain centre aux vacances d'été du 5 au 30 juillet

La classe de Mme Bautreit au Palais Bourbon

La classe de Mme BAUTRAIT a été retenue pour participer au 1^{er} 6^{ième} parlement des enfants qui siègera le samedi 5 juin.

Cette journée organisée conjointement par le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'Éducation devrait rassembler 577 enfants de CM2 - autant que de députés - ; ces enfants, les délégués juniors, auront été élus par les élèves de la classe. Une journée qui sera l'aboutissement de travaux effectués en classe dans le cadre du programme d'instruction civique et morale.

Chaque classe participant à cette opération a été invitée à élaborer collectivement une proposition de loi à partir de deux thèmes proposés ;
cette année : "les droits de l'enfant" ou "la sécurité et la santé : risques et prévention"

Nos écoliers ont proposé

une loi visant à favoriser l'accès aux activités physiques et sportives à tous les enfants

(Ils devaient aussi rédiger deux questions, une au ministre de l'Éducation nationale, l'autre au Président de l'Assemblée nationale.)

Le travail des enfants a donc été transmis à un jury académique ; un projet est retenu dans chacune des académies et collectivités d'outre-mer. Ensuite, c'est un autre jury composé de députés et de membres du ministère de l'éducation nationale qui sélectionnera trois des «meilleurs» projets.

Ces trois projets seront communiqués à chaque classe participante pour être débattu et un projet sera choisi ;

le jour du vote solennel au Palais Bourbon, les délégués juniors des trois classes retenues présenteront leur projet de loi à la tribune et s'ensuivra le vote ;

le délégué junior de l'école de Mailly -Quentin Sénéjoux- (ou sa suppléante -Maléane Fontaine-), installé(e) sur le siège de notre députée Catherine Vautrin votera conformément au choix de sa classe.

Une expérience que tous ces enfants ne seront certainement pas prêts d'oublier !

Afin de concrétiser toutes les notions abordées dans ce projet, Mme VAUTRIN, députée, vice-présidente de l'Assemblée nationale, est venue dans la classe, expliquer aux enfants le fonctionnement du Parlement et le cheminement d'une loi ; et, -cerise sur le gâteau-, elle a invité la classe au Palais Bourbon !

Mme VAUTRIN, professeur pour la circonstance, en présence du maire, Michel HUTASSE



Spontanément, les élus, favorables à cette visite, ont accepté de financer le déplacement ; le 25 mars donc, les enfants se rendaient à l'invitation de la députée pour découvrir l'Assemblée nationale ; accueillis dès leur descente du car, par le caméraman de la Maison, puisqu'en plus, les élèves auront été suivis de A à Z pour la réalisation d'un CD, ils ont visité le palais Bourbon et assisté à une séance, justement présidée par Mme VAUTRIN ;

Ce jour-là, il s'agissait de la discussion de la proposition de loi visant à instaurer la présence effective d'un avocat dès le début de la garde à vue ; était présente au banc des ministres Mme Michèle ALLIOT MARIE, ministre d'état garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés ;

Les enfants ont donc vu Mme VAUTRIN au perchoir et suivi une partie de la discussion ; ainsi, ils ont pu voir et entendre notamment, M. André SCHNEIDER, député UMP du Bas Rhin et Mme George PAU-LANGEVIN députée socialiste de Paris 12^{ième}.

Après la découverte de l'hémicycle, ce fut une belle et passionnante leçon d'histoire et d'instruction civique au travers des différentes salles du palais : la galerie des fêtes, la bibliothèque, la salle des quatre colonnes, la salle des pas perdus ... une visite qui a captivé les enfants.



Puis l'heure du pique-nique est arrivée et caprice de la météo obligeant, en guise de jardin public, c'est dans l'autocar que les enfants ont dû se restaurer !

Cette journée s'est poursuivie au Palais de la découverte où ils ont pu assister à une animation spectaculaire sur l'électricité statique ...



Fascinant !!

... avant de se plonger dans l'univers des dinosaures à qui une exposition était consacrée.



Bibliothèque Municipale
Mailly-Champagne

du 20 avril au 29 mai 2010

Concours-exposition pour adultes et enfants dès 7 ans



Le plus beau
d'poème
d'amour
à votre mère



du 20 avril au 11 mai 2010

Dépôt des poésies
(modalités du concours disponibles à la bibliothèque)



du 12 au 29 mai 2010

Exposition des poésies et vote du public

Bibliothèque municipale - Rue Thiers - 51500 Mailly-Champagne

tél. : 03.26.83.08.97

courriel : bibli.mailly-champagne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 17-18h30

Mercredi : 10-12, 14-17h

Vendredi : 17-19h30

A vos plumes !

A l'occasion de la fête des mères, un concours est organisé pour les adultes et les enfants à partir de 7 ans :

Rédiger une poésie dans une forme de cœur (papier à retirer à la bibliothèque) :

15 vers pour adultes et adolescents dès 13 ans

8 vers pour les enfants de 7 à 12 ans

Les poésies qui resteront anonymes seront affichées dans la bibliothèque du 12 au 29 mai pour être lues par le public qui sera invité à voter pour le texte de son choix.

Une remise de prix clôturera ce concours le vendredi 4 juin à 18h30.

S'adresser à la bibliothèque pour plus de détails.

Rencontre autour d'une exposition

Les élèves de Bénédicte Schneider, grande et moyenne section de maternelle et les élèves de Valérie Chatillon scolarisés à l'IME l'Eveil de Reims se sont rencontrés à la bibliothèque de Mailly-Champagne dans le cadre de leur projet de correspondance.

Les écoliers ont été répartis dans plusieurs ateliers sur le thème du cirque, ils ont ainsi pu s'exercer à l'atelier puzzles, réaliser des fresques géantes dans les ateliers de bricolage, découvrir une exposition d'affiches, avant de se rassembler pour écouter une histoire.

Avant de se dire au revoir, *les petits amis* de Mailly ont offert leurs dessins réalisés en classe, aux *petits amis* de Reims.

Chaque classe est repartie avec une fresque réalisée dans les ateliers, mémoire d'un émouvant travail de coopération.

Ainsi les valeurs qui ont motivé ce projet de correspondance ont pu prendre tout leur sens dans cette rencontre : solidarité, respect, tolérance, partage des compétences pour les uns et valorisation, reconnaissance, socialisation pour les autres.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur implication et leur tenue exemplaire ...
une grande leçon de respect et de tolérance.



Un peu d'histoire : Le Biscuit Rose

Le Biscuit Rose date des années 1690.

A cette époque, des boulangers champenois soucieux d'utiliser la chaleur de leur four après le défournage du pain, eurent l'idée de créer une pâte spéciale qui, après avoir subi une première cuisson, était laissée dans le four à pain où elle finissait de sécher. *D'où le mot BIS-CUIT, c'est-à-dire cuit deux fois.*

A l'origine, le gâteau était blanc. On voulut aromatiser la pâte à la vanille. Pour ce faire, on devait écraser la gousse au mortier avec du sucre pour en extraire la substance aromatique sous forme de petites particules de couleur presque noire. Mélangées à la pâte d'un blanc éclatant, ces particules de vanille tachetaient le gâteau fini. On eut alors l'idée de masquer cette pigmentation avec un peu de colorant rouge, en fait du carmin. Et voilà comment naquit le ravissant biscuit rose de Reims !

Depuis, sa recette reste inchangée tout comme sa méthode de fabrication, qui conserve la double cuisson pratiquée à l'origine.

Dans la ville des sacres, les épisodes savoureux accompagnent l'Histoire. Dès 1430, la corporation des boulangers et pains d'épiciers de Reims accueillirent Jeanne d'Arc et Charles VII avec de délicieux biscuits. Ces derniers leurs plaisent tant que l'habitude est prise d'offrir aux souverains français des paniers de gâteaux et de gourmandises lors de leur couronnement en la Cathédrale de Reims.

En **1756**, sous le règne de Louis XV, une époque glorifiant l'art de vivre et le bon goût, naquit à Reims une petite biscuiterie artisanale.

En **1775**, ses biscuits sont présents lors du Sacre de Louis XVI à Reims, et la Biscuiterie devient fournisseur du roi.

En **1825**, elle reçoit un diplôme royal avec le sceau de Charles X reconnaissant la qualité de ses biscuits. Les gastronomes du royaume ont rapidement vent de la très grande qualité de ses spécialités, et se font livrer, par coursier, Biscuits Roses et pains d'épices.

Vingt ans plus tard, un certain Monsieur Fossier, boulanger de son état, prit la succession de cette biscuiterie «Maison Mère des biscuits de Reims» et de ses délices.

1900 : Pendant les années folles, la vogue des Biscuits Roses grandit, et les élégantes adorent les déguster avec un grand Champagne.

Mademoiselle Millet, l'une des pâtissières qui officiaient chez Fossier, reçoit même la Légion d'honneur après 72 ans de bons et loyaux services auprès de la Maison Fossier!

Depuis lors, la Maison Fossier n'a de cesse de respecter le précieux héritage gastronomique et de défendre la grande tradition biscuitière de Reims ; des 15 fabricants existant encore dans les années 1940, elle demeure l'unique représentant.



Après l'histoire, la recette...

Charlotte aux biscuits roses et framboises

Préparation : 20 min

Cuisson : 0

Ingrédients (pour 6/8 personnes) :

- une vingtaine de biscuits roses de Reims
- 1 flacon ½ de nappage framboise
- 500 g de fromage blanc en faisselle
- 1 blanc d'œuf
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 4 feuilles de gélatine
- des framboises fraîches ou surgelées



Préparation :

Tapissez le moule à charlotte avec du papier cellophane en le laissant dépasser tout autour.

Tapissez le fond et les parois de biscuits.

Egouttez le fromage blanc (au moins 1/2 heure).

Fouettez le fromage blanc et le nappage framboise.

Faites ramollir la gélatine dans l'eau froide et la faire fondre au micro onde avec 2 cl d'eau (10 secondes suffisent).

Versez la gélatine fondue dans le fromage blanc et mélangez bien.

Battez le blanc d'œuf en neige très ferme avec une pincée de sel, ajoutez le sucre.

Incorporez le blanc d'œuf au mélange fromage blanc-nappage.

Ajoutez quelques framboises et versez dans le moule, rabattez le film sur la préparation et mettez au frigo au minimum 4 heures.

Retournez, démoulez et décorez de framboises.



Bon Appétit !!!

Note aux habitants

Inscription école maternelle :

Afin que votre enfant, né en 2007, puisse fréquenter l'école maternelle, vous devez procéder à son inscription à la mairie de votre commune (avec livret de famille et carnet de santé de l'enfant) puis à son admission à l'école maternelle. Pour l'admission et un 1er contact, venez passer un moment à l'école avec votre enfant le **samedi 5 juin à 10h30**.

Rue Faidherbe :

Nous rappelons à tous que cette rue est désormais **en sens unique**, depuis plusieurs semaines déjà. Merci de respecter la signalisation.

Poubelle salle des fêtes :

Lorsque vous déposez vos bouteilles aux bennes à verre, merci de mettre vos cartons dans vos bacs jaunes ou déposez-les à la déchèterie. Comme chez vous, le bac bordeaux doit faire l'objet de tri. A plusieurs reprises, elle a dû être emmenée en déchèterie car elle contenait des cartons de toutes tailles, du verre cassé, de la ferraille, etc... et n'a pu être vidée par les éboueurs le mardi.

Service de garde des infirmières

Mme CREUSAT : 03 26 49 44 82

Mme ROUSSEAUX : 03 26 49 42 70

du lundi 17 mai au dimanche 30 mai

du lundi 3 mai au dimanche 16 mai

du lundi 14 juin au dimanche 27 juin

du lundi 31 mai au dimanche 13 juin

du lundi 28 juin au dimanche 11 juillet

Service de garde des pharmaciens

Samedi 08 mai	Pharm. du VIGNOBLE	RILLY	03 26 03 40 38
Dimanche 09 mai	Pharm. du VIGNOBLE	RILLY	03 26 03 40 38
Jeudi 13 mai	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 16 mai	Pharm. MALEZET	TAISSY	03 26 82 24 51
Dimanche 23 mai	Pharm. TONNEL	VERZY	03 26 97 91 28
Lundi 24 mai	Pharm. TONNEL	VERZY	03 26 97 91 28
Dimanche 30 mai	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 06 juin	Pharm. DOUADI	SILLERY	03 26 49 15 16
Dimanche 13 juin	Pharm. du VIGNOBLE	RILLY	03 26 03 40 38
Dimanche 20 juin	Pharm. LURQUIN	TOURS / MARNE	03 26 58 92 62
Dimanche 27 juin	Pharm. VITHE-MEA	BOUZY	03 26 57 07 23
Dimanche 04 juillet	Pharm. du VIGNOBLE	RILLY	03 26 03 40 38

Infos utiles

Bibliothèque de Mailly Champagne

Tel 03.26.83.08.97

Les mardi et vendredi
de 17h à 18h30

Le mercredi
de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Déchèterie de Sillery

Lundi de 9h à 12h
Mardi et jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 12 h et de 14h à 18h

Pour toute information,
appelez le Sycodec
au 03 26 05 40 78

TAXI DE MAILLY CHAMPAGNE & VERZENAY

à votre service 24h/24 7j/7
tous trajets, conventionné
sécurité sociale
Tel 06 16 34 59 73-03 26 49 45 85

**Urgences
Pompiers 18
Samu 15
Police Gendarmerie 17**



MAISON DES SERVICES

8, rue Arnould Quenardel
51 360 VERZENAY

Tél 03 26 47 19 52 - Fax 03 26 08 67 22

Permanence le Mercredi 14 h - 16 h
le Samedi 10 h - 12 h

Maintien à domicile des personnes âgées

Aide aux personnes handicapées

Téléassistance FILIEN

Portage de repas, Aide aux familles

Ménage – repassage, Garde d'enfants à domicile

**L' ADMR au service de tous:
vous aide à mener la vie que vous voulez**

Premier Réseau Français de Proximité
de Services à la PERSONNE

Agence Postale Communale

Tel 03.26.49.41.00

le lundi de 14h à 17h
du mardi au samedi
de 10h à 12h30

**Fermeture les 14 et 15 mai
et les lundis 7 et 28 juin**

Info pratique

Que faire de vos piles usagées ?



Bien que très utiles, même indispensables, vous n'ignorez pas que les piles sont des concentrés de produits chimiques de toxicité variable, qu'elles peuvent contenir des métaux lourds comme le mercure, le zinc, le plomb, le cadmium, le nickel ou encore le manganèse, le lithium ... et qu'elles sont potentiellement toxiques.

Même jetées dans votre poubelles et incinérées certains composants peuvent se retrouver dans les cendres ...

Sachez que le SYCODEC a mis un bac à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie pour collecter vos piles usagées afin qu'elles puissent être recyclées ; ce n'est pas très contraignant ; simplement, vous agissez pour l'environnement et en même temps pour la santé ...

Etat civil

Il est né :

Nathan Gavrois le 13 mars 2010. Bienvenu et félicitations aux heureux parents !

Agenda

MAILLY SPORTS

- Tournoi de tir à l'arc dimanche 9 mai
- Randonnée nocturne samedi 5 juin
- Gala de danse mardi 15 juin
- Tournoi de Pétanque samedi 3 juillet

CLUB CYCLO REMOIS

COURSE CYCLISTE

Jeudi 13 mai 2010

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES LM L'ECOLE

Kermesse des Ecoles samedi 26 juin à partir de 10h30

Spectacle des enfants, buvette, vente de gâteaux, restauration sur place, jeux pour enfants, tirage de la tombola vers 14h30. Venez nombreux !

Préparation :

Mercredi 23 juin à 18h, installation de l'estrade, tables, chaises et stands. A 20h30, emballage des lots.
Vendredi 25 juin à 20h, préparation des stands.

Les vacances d'été débuteront le samedi 3 juillet. La rentrée des classes est prévue jeudi 2 septembre 2010

CENTRE DE LOISIRS DE MAILLY CHAMPAGNE

Le centre ouvrira ses portes du 5 au 30 juillet. De nombreuses activités sportives, culturelles et manuelles sont proposées aux enfants de 6 à 16 ans, ainsi qu'une veillée et une sortie (patinoire, cinéma, piscine, parc de l'Ailette, bowling...) par semaine.

Inscriptions auprès de Jérôme Thuillier
au 06 62 24 05 30

Vous avez également la possibilité d'inscrire vos enfants entre 4 et 6 ans et les plus de 12 ans au Centre de Loisirs de Sillery. N'hésitez pas à vous rapprocher de Sillery Animations.

PAROISSE SAINT BASLE

Messe dimanche 30 mai à 10h30
à Mailly Champagne

1ères communions
Dimanche 9 mai à 10h30 à Verzenay
Jeudi 13 mai à 10h30 à Verzy

Professions de Foi
Dimanche 30 mai à 10h30 à Sillery
Dimanche 6 juin à Villers Allerand
Dimanche 13 juin à 10h30 à Verzy
Dimanche 20 Juin à Rilly la Montagne

CLUB DE KAYAK SILLERY

Descente familiale de la Vesle
Jeudi 13 mai
Dimanche 27 juin

Accueil de 9h30 à 10h
15 €/personne
Contact : Jérôme au 06 74 78 15 21
jlacire@orange.fr

FETE DES VOISINS Vendredi 28 mai 2010

Comme chaque année, cette fête est l'occasion de se retrouver entre voisins et amis en toute convivialité.

QUETE NATIONALE DE LA CROIX ROUGE les 4/5/6 juin 2010

D'avance, merci d'ouvrir
votre porte et votre cœur.



Célébration du 8 mai

**Le Maire
et
l'ensemble du conseil municipal
vous invitent à venir commémorer l'anniversaire de l'armistice**

**La cérémonie aura lieu le 8 mai à 11 heures au monument aux morts
en présence des militaires du 40^{ième} régiment d'artillerie**

MAILLY ANIMATIONS

« 16ème Foire aux Vins et à la Gastronomie »

samedi 22 de 10h à 19h - dimanche 23 de 10h à 20h - lundi 24 mai de 10h à 19h
plus de 100 exposants de France et d'ailleurs

Entrée 5 € avec un verre de dégustation

Programme :

Dimanche 23 : Majorettes show Band de Laventie, Harmonie Municipale de Villers Cotterêts,
le Sourire de Pierrot (pour les enfants) et MAX'Y (sculptures sur ballons)

Lundi 24 : Country Club de Faverolles et Coëmy, les Jolivettes (sous réserve)
et les FeuFollets (jongleurs et percussionnistes)

Nathy, maquilleuse, les samedi et lundi

Venez retirer votre entrée gratuite « spéciale Maillotin » en mairie les
JEUDI 13 ET SAMEDI 15 MAI DE 10H A 12H

FETE DE LA MUSIQUE DIMANCHE 20 JUIN

à la Salle des Fêtes à partir de 16h30

**Restauration et buvette sur place grâce à
Pizz'Ami et la bière Ch'Ti.**

